

## CHAPITRE I

---

# UNE JEUNESSE PASSÉE DANS LE CLIQUETIS DES ARMES (1320-1341)

### 1. L'ORIGINE, LA PETITE NOBLESSE BRETONNE

Bertrand Du Guesclin naquit dans le manoir de Broons, à une vingtaine de kilomètres de Dinan. On ignore la date de sa naissance car les registres baptismaux ne furent rendus obligatoires en France qu'en 1539, sous le règne de François I<sup>er</sup>. Les chroniqueurs le font naître vers 1320 (seul Eustache Deschamps parle de 1323). On ne possède, comme c'est souvent le cas, que peu d'informations sur les origines de sa famille. Les historiens sont pour le moins d'accord pour situer le berceau de celle-ci sur la côte bretonne, entre Saint-Malo et Cancale. Une légende rapportée par Froissart lui donne comme ancêtre Aquin, roi sarrasin de Bougie (Béjaïa, actuellement en Algérie). Après avoir débarqué près de Vennes (Vannes), ce souverain aurait fait construire « une tour moult belle » sur un rocher nommé Glay. Il aurait ensuite été chassé par Charlemagne au retour d'une guerre en Espagne et, dans sa hâte, aurait laissé un fils né en Bretagne. L'empereur aurait recueilli l'enfant, l'aurait fait baptiser et élevé. Cette saga sans fondement historique avait déjà inspiré *le Roman d'Aquin ou la Conquête de la Bretagne par le*

*Roy Charlemagne* écrit au XII<sup>e</sup> siècle par un clerc breton. Elle renvoyait peut-être, comme le suggère Thierry Lassabatère, au souvenir des incursions normandes en Bretagne aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Des spécialistes de la Bretagne comme Barthélémy Pocquet ont proposé une origine moins romanesque mais plus véridique. Les Du Guesclin descendraient de la lignée illustre des vicomtes de Dinan. Jankenens, évêque de Dol et frère du vicomte Hamon, aurait légué à son demi-frère adultérin, Salomon, un fief comprenant la paroisse de Saint-Coulomb ainsi qu'un château construit sur le rocher du Guarplac. Ce bien parvint soit par transmission directe soit après un retour aux vicomtes de Dinan à un ancêtre de Du Guesclin, nommé Geoffroy de Waglip. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, Pierre Du Guesclin, petit-fils de Geoffroy, aurait dû s'exiler car il avait pris le parti du roi d'Angleterre et son château avait été détruit par Philippe Auguste. De retour en France, il aurait fait construire le château du Plessis-Bertrand dont on peut encore apercevoir quelques vestiges. À sa mort, la famille se scinda en deux. La branche aînée, dite du Plessis-Bertrand, garda la part la plus importante de l'héritage. Son dernier représentant, Pierre Du Guesclin, eut l'insigne honneur d'accueillir en 1364 Charles de Blois dans son manoir. La branche cadette fut moins bien lotie et n'eut aucune terre. Cependant, Geoffroy, un fils ou petit fils de Pierre appartenant à cette branche, épousa l'héritière de la seigneurie de Broons, située à vingt kilomètres de Dinan et put ainsi redorer son blason. C'est dans sa descendance que naîtra le futur connétable. On ne connaît pas la liste exacte des ancêtres de Du Guesclin. On sait toutefois que son grand-père Guillaume avait trois fils : Robert l'aîné, seigneur de Broons, Bertrand, seigneur de la Roberie et Olivier. Robert épousa une assez jolie femme, Jeanne de Malemains, qui lui apporta en dot la seigneurie de Sens, relevant de la baronnie de Fougères. Le couple eut six filles, Julienne, future abbesse de Pontorson, Agathe, Loyette, Jeanne, Colette et Clémence et quatre garçons, Bertrand l'aîné, Olivier, Guillaume et Robert.

## 2. LA BRETAGNE AU DÉBUT DU XIV<sup>E</sup> SIÈCLE

Lorsque Du Guesclin vit le jour, la Bretagne était une région essentiellement rurale et assez densément peuplée avec des spécificités propres. Elle aurait compté entre 1 300 000 et 1 400 000 habitants selon Georges Minois, qui base son calcul sur les chiffres des foyers fiscaux recensés à la

fin du XIV<sup>e</sup> siècle avec une correction pour tenir compte de l'hécatombe de l'épidémie de peste. Les villes étaient peu nombreuses et de dimension réduite. La plupart d'entre elles comptaient moins de 5 000 habitants. Seuls deux centres urbains étaient plus importants, Rennes avec 13 000 habitants et Nantes avec 14 000.

L'Armorique était assez prospère. Si les rendements étaient faibles dans les terres pauvres de l'intérieur, soumises au régime de l'assolement biennal, les céréales (froment, orge, épeautre, avoine) et les légumes étaient cultivés dans les plaines côtières. L'élevage était important dans le bassin de Rennes. On trouvait de la vigne dans la basse vallée de la Loire, dans les districts de Vannes, Vitré et Rennes ainsi que sur les coteaux de la Rance. Les forêts occupaient des surfaces étendues surtout à l'intérieur des terres et sur le massif armoricain. Elles servaient de repaires aux brigands et en temps de guerre aux partisans.

L'artisanat et le négoce occupaient une place non négligeable dans l'économie de la Bretagne médiévale. Dans les campagnes, des ateliers de métallurgie, des verreries, des potiers et des tonneliers exploitaient le bois des forêts. Dans les villes, des chantiers navals, des entreprises de construction, des ateliers de tissage, des tanneries, des menuisiers, des tisserands, des forgerons employaient une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse. Dans les districts côtiers, la pêche permettait d'approvisionner les marchés locaux et d'exporter ; elle était aussi une source de revenus appréciable. Le commerce maritime s'était développé dans les ports et les bateaux bretons sillonnaient la Manche et l'Atlantique jusqu'en Espagne.

La paysannerie représentait l'écrasante majorité de la population. Elle était divisée en plusieurs classes. Au bas de l'échelle sociale, se situaient les valets et journaliers dépourvus de terre. Au-dessus, on trouvait les fermiers et les métayers qui cultivaient des portions du domaine seigneurial contre le versement d'un loyer en nature ou en espèces ; les « féagers » possédaient à titre héréditaire un fief roturier ou féage ; les convenanciers géraient une exploitation avec le propriétaire foncier<sup>1</sup>. Enfin des agriculteurs, ancêtres des laboureurs du grand siècle, étaient propriétaires de leur terre mais devaient acquitter des droits féodaux car il n'existait pas de terres franches en Bretagne.

---

1. Dans cette forme de tenure particulière à la zone bretonnante du duché, le propriétaire foncier possédait le sol et l'exploitant ou domagier avait en propriété les édifices et d'une manière générale tout ce qui dépassait la surface de la terre.

Il y avait encore quelques milliers de serfs ou « mottiers », notamment dans la presqu'île de Crozon. Les études portant sur des époques ultérieures à celle qui nous occupe révèlent que 10 % des paysans jouissaient d'une certaine aisance. 40 % vivaient convenablement quand il n'y avait pas de guerre et que les récoltes avaient été bonnes. Le restant subsistait péniblement avec de maigres revenus et certains paysans étaient à la limite de l'indigence.

La noblesse était extrêmement nombreuse et représentait 3 ou 4 % de la population alors que la proportion était d'environ 2 % dans les autres régions de France. Les seigneuries étaient de tailles très différentes. Des riches seigneurs possédaient plusieurs milliers d'hectares. À l'autre extrémité de l'échelle nobiliaire, des hobereaux n'avaient qu'une vingtaine d'hectares. Ils résidaient dans des manoirs qui n'étaient souvent que de grosses fermes surmontées d'un pigeonnier et employaient quelques domestiques. Les fiefs se divisaient en deux parties, comme dans le reste de la France : le domaine réservé était exploité en faire-valoir direct ou par des métayers ; les autres terres étaient concédées à titre perpétuel moyennant certaines obligations. Le seigneur avait quelques prérogatives qui le distinguaient des vilains. Il possédait un colombier, avait le privilège de la pêche et de la chasse, rendait la justice. La noblesse était hiérarchisée. En dehors des grands féodaux, qui commandaient à une multitude de vassaux, de domestiques et de protégés, on trouvait de simples chevaliers et, plus modestes encore, des écuyers. Robert Du Guesclin, le père de Bertrand, possédait assez peu de biens mais avait été adoubé chevalier.

La société bretonne était imprégnée de religion. L'Église était organisée en neuf diocèses, Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon, Quimper, Vannes, Nantes et Rennes. À leur tête, se trouvaient des évêques, toujours d'extraction noble. Assistés par un chapitre de chanoines, ces prélats remplissaient des fonctions ecclésiastiques mais aussi administratives et judiciaires. S'ils étaient en général convenablement instruits, la formation culturelle et religieuse du bas clergé laissait à désirer. Les curés et leurs vicaires ignoraient souvent le latin et n'avaient que des connaissances rudimentaires en théologie. Certains avaient des mœurs dépravées ; ils fréquentaient les cabarets, s'enivraient et vivaient en concubinage. Le clergé régulier avait un niveau intellectuel et moral supérieur. Les bénédictins et cisterciens n'avaient plus la vitalité spirituelle qui les caractérisait et menaient une existence assez routinière ; ils étaient souvent empêtrés dans les problèmes de gestion d'un

patrimoine parfois considérable. En revanche, les dominicains et les franciscains, apparus en Bretagne au XIII<sup>e</sup> siècle, faisaient preuve d'un dynamisme nouveau et avaient acquis l'estime des populations par leurs mœurs sévères et leur pratique de la pauvreté. Ils s'étaient établis dans les villes qui étaient en expansion. Les dominicains avaient créé des établissements à Dinan, Morlaix, Nantes, Quimperlé. Les franciscains étaient présents à Quimper, Rennes, Nantes, Dinan, Vannes, Guingamp. On trouvait des carmes à Ploërmel et des trinitaires à Châteaubriant.

Dans ce contexte il n'est pas étonnant que saint Yves ait fait l'objet d'une grande dévotion. Yves Hélyor de Kermartin, véritable nom du saint, était né en 1253 dans une famille de petite noblesse de Tréguier. Après des études de théologie à Paris et Orléans, il avait reçu la prêtrise en 1284, il avait été nommé official à Rennes, enfin il fut chargé d'administrer une cure à Trédrez et à Louannec. Il avait mené une vie ascétique, prêchant et aidant les pauvres. Il fut canonisé en 1347 ce qui donna lieu à de grandes festivités.

La Bretagne jouissait d'une large autonomie. Elle avait un gouvernement placé sous l'autorité du duc. Après ce dernier, le personnage le plus important était le chancelier. Il dirigeait les services, scellait les actes officiels, préparait les lois. À ses côtés siégeaient le maréchal, chef de l'armée, le chambellan chargé des finances, le chapelain. La maison ducal, c'est-à-dire les fonctionnaires et serviteurs dépendant directement du duc, comptait en 1305 quatre-vingt-dix personnes selon le document cité par Georges Minois. Une assemblée des états composée de représentants du clergé, de la noblesse et des villes ratifiait les lois et autorisait la perception des impôts. Au demeurant les recettes domaniales suffisaient en temps de paix pour financer le budget du duché. Comme en France, une chambre des comptes contrôlait les finances publiques. L'administration locale était assez étoffée. La Bretagne était divisée en huit baillages : Broërec-Vannetais, Cornouaille, Léon, Nantes, Penthievre, Ploërmel, Rennes, Tréguier. À la tête de chacune de ces circonscriptions se trouvait un sénéchal qui recevait les hommages des vassaux du duc, convoquait les contingents formant l'ost, faisait régner l'ordre et exerçait la justice. Il percevait aussi les redevances dues au trésor ducal. Des officiers d'un grade moins élevé exerçaient des fonctions analogues au niveau des subdivisions des baillages.

Le duc était le vassal du roi de France à qui il prêtait hommage. Il lui devait fidélité et envoyait des contingents à son armée en temps de guerre. Toutefois il devait aussi compter avec le roi d'Angleterre. En effet depuis Guillaume le Conquérant, les ducs de Bretagne possédaient le comté de Richmond dans le Yorkshire. À ce titre ils devaient rendre hommage au souverain anglais. Ils avaient d'autant plus de raisons de se montrer circonspects dans leurs relations avec Londres que les côtes bretonnes étaient exposées aux raids des soldats du Plantagenêt et que les navires bretons étaient sous la menace des corsaires d'outre-Manche. Les ducs devaient donc ménager deux souverains puissants et rivaux et mener un jeu délicat d'équilibre entre eux.

### 3. UNE JEUNESSE QUERELLEUSE

C'est dans ce contexte assez particulier et très complexe que Bertrand Du Guesclin vécut dans sa jeunesse. Sa naissance fut précédée et accompagnée selon un de ses biographes, Hay du Châtelet, par des pronostics et des circonstances merveilleux. L'enchanteur Merlin aurait annoncé que sortirait un jour de la Bretagne un aigle qui prendrait son vol pour la France et passerait les Pyrénées accompagné d'un vol d'étourneaux. À une date ultérieure, sa mère avait rêvé une nuit qu'elle tenait une boîte de bijoux dans laquelle elle voyait le portrait de son mari et le sien. Cet objet était recouvert d'un côté par une seule pierre qui semblait un caillou tant elle était brute ; de l'autre côté étaient disposés trois diamants, trois émeraudes et trois perles enchâssés confusément. Jeanne de Malemains entreprit de faire ôter la pierre par un ouvrier mais ce dernier lui conseilla de la conserver précieusement et de la tenir bien propre. L'ayant par la suite essuyée, la pierre devint un diamant si beau, si éclatant qu'elle n'en avait jamais vu un pareil. Mais elle s'aperçut tout de suite qu'elle avait perdu une de ses perles et elle se réveilla. Ces anecdotes ne figurent pas dans la Chanson de geste et ont été racontées par Hay du Châtelet dans son histoire de Bertrand Du Guesclin (1666) ; elles ont de toute évidence été inventées pour entourer la venue au monde de Du Guesclin d'un halo de merveilles et laisser prévoir un avenir glorieux. Ces prophéties furent rapidement démenties car le bébé qui vint au monde était affreusement laid. Cuvelier écrit : « Je crois qu'il n'y eut si laid de Rennes à Dinan, il était camus et noir, mal bâti et massif. Son père

et sa mère le haïssaient tant que souvent en leur cœur ils désiraient qu'il fût mort ou noyé dans l'eau courante ». Selon ses biographes, son caractère moral s'accordait avec son apparence physique. Il était fruste, querelleur, brutal et violent. Les historiens modernes se demandent si les premiers biographes n'ont pas délibérément chargé son portrait afin de mieux faire ressortir le contraste avec ses futurs mérites. En tout cas, il ne fut pas choyé par ses parents. Ces derniers le tenaient à l'écart de leur table et l'obligeaient à manger seul. « Il était si rebuté et mal chanceux, rapporte Cuvelier, que valets et serviteurs n'en tenaient pas compte ».

L'auteur de la chanson de geste raconte qu'un jour de l'Ascension, la famille de Du Guesclin était à table réunie autour de la mère. Bertrand qui était pourtant l'aîné était à l'écart, assis sur un petit siège alors que ses frères trônaient « sur les hautes places ». Pris de fureur, il s'assit « à sa discrétion », il se servit à pleines mains « n'ayant pas plus de manières qu'un sanglier ». Voyant cela, sa mère lui ordonna de quitter la table, menaçant de le faire battre. Courroucé le futur connétable renversa la table « où il ne demeura ni pain, ni chapon, ni vin ». « Hé, dit la dame (c'est-à-dire Jeanne), quel rude charretier ! Plût à Dieu qu'il fût mort car je sais de certain que jamais il n'y aura en lui raison ni manières ; jamais il ne fera honneur à son extraction ».

Alors que la famille était encore à table, une sœur converse, une juive convertie, se présenta à la porte d'entrée. Elle avait été appelée par la mère de Bertrand pour guérir une personne malade car elle avait des dons de thaumaturge hérités de son père. « Elle se mêlait de regarder les mains et savait juger les signes qu'elle y voyait ». Observant Bertrand, qui était une fois de plus à l'écart, elle lui adressa des paroles aimables : « Enfant ! Que celui qui souffrit la Passion te bénisse ». Du Guesclin, pensant qu'elle agissait par dérision, « se redressa et lui réserva un accueil en façon de lion ». Il la menaça même de son bâton. Loin de se fâcher, la religieuse lui annonça « l'honneur et les grands biens qui lui viendraient ». Le jeune garçon ne la crut pas d'abord. « Je crois bien, dit-il, que ni joie ni honneur n'approcheront jamais de mon corps car mon père et ma mère aussi me rebutent et me malmènent et je ne sais pas pourquoi ». La converse chercha à le rassurer : « Ami, tais-toi, Dieu t'aidera ; par Dieu qui crée tout, tu auras plus d'honneur qu'homme de ton rang n'en a jamais eu ». Se tournant vers la mère, elle ajouta : « Je vous jure sur Dieu et sur mon baptême que cet enfant-ci, que vous tenez malheureusement, sera si heureux et de telle

hardiesse que jamais ses parents n'auront un si grand honneur ; il n'aura pas son pareil et sera honoré et prisé de tout le royaume de France ». La mère fit dîner la converse, qui fut richement servie en viande et en vin clair. De son côté, Du Guesclin, dont l'ire s'était brusquement apaisée, se montra plein de prévenance et servit à la religieuse du vin « si largement que la coupe en déborda ». Comme sa mère s'étonnait de ce changement, Bertrand déclara sentencieusement : « Mère, ne vous effrayez pas car le fruit ne vaut rien tant qu'il n'a pas pu mûrir ».

Cette histoire a probablement été imaginée par Cuvelier. Elle combine les poncifs de *la chanson de geste* (la prophétie au sujet de l'avenir du protagoniste, la sentence terminant le dialogue avec la mère) avec des éléments bouffons tirés de la littérature populaire (le vin qui déborde de la coupe). Elle montre la prégnance de la superstition et la persistance de croyances païennes (la thaumaturgie, le don de prophétie de certaines personnes) dans la Bretagne du Moyen Âge.

Du Guesclin ne fit pas des études très poussées et ne fréquenta pas les petites écoles créées auprès des évêchés et des monastères qui dispensaient un enseignement élémentaire. « Lire ne savait, ni écrire ni compter » affirme Cuvelier. Plutôt que s'adonner aux études, il préférait jouer et polissonner avec les gamins de son village, des fils de paysans la plupart. Âgé de neuf ans, il avait organisé des bandes de galopins qui jouaient entre eux et parfois se battaient « tout comme les chiens assaillant les loups aux dents ». Il prenait sa part dans les bagarres, donnant de grands coups à droite et à gauche ; il luttait avec tant de furie que « le clair sang lui filait par la bouche et le nez » et que « ses vêtements étaient tout déchirés ». Rentré au logis, il se faisait morigéner par ses parents et son père recommanda à ses métayers d'interdire à leur progéniture de fréquenter son fils. Cette directive n'étant pas toujours appliquée, Robert Du Guesclin décida d'enfermer Bertrand dans une pièce du manoir. Le prisonnier tenta plusieurs fois de s'évader (Cuvelier parle de quatre tentatives). À la fin, il parvint à s'échapper en prenant les clefs d'une chambrière et en l'enfermant dans la pièce où il était détenu. Après s'être caché quelque temps, il aperçut de sa retraite un paysan qui labourait un champ avec deux juments appartenant à son père. Il sauta sur l'une d'elles qui était dessellée, sans bride ni poitrail et s'enfuit à Rennes. Arrivé dans cette ville, il chercha un refuge chez son oncle qui avait épousé une assez riche héritière, Thomasse Le Blanc. Cette dernière rechigna un